

**RÉPONSE D'HYDRO-QUÉBEC
À L'ENGAGEMENT NUMÉRO 34**

Registre de l'audience
DOCUMENT: R-3492-2002
DE LA COMMISSION D'AUDITION
Date: 25 novembre 2003
Prévu en: HQD-13
doc. 6.34

Engagement 34 :

Comment ça a été calculé le cinquante et un mille (51 000) MVA et la définition d'Hydro-Québec de capacité (demandé par OC)

Réponse :

Le montant de 51 000 MVA correspond à la puissance totale de transformation pour alimenter le réseau de distribution. Cette information sert notamment pour la conduite du réseau de distribution en temps réel.

Cette capacité tient compte des équipements relatifs à l'exploitation du réseau relié et des réseaux autonomes d'Hydro-Québec Distribution, des réseaux privés et à l'alimentation des clients moyenne tension.